

BOUAINNE

ÉDITION
COVID

PRENEZ SOIN DE VOUS ! ▶ Infos

Avertissement ! Ce bulletin d'information prend en compte les informations disponibles en vigueur au moment de sa parution.



EDITORIAL

Depuis plusieurs semaines nous traversons une période inédite qui marquera à n'en pas douter pour quelques temps notre histoire.

Je voudrais, au travers de ces quelques lignes, saluer l'engagement de tous ceux qui ont permis à notre société de ne pas sombrer et de tenir debout. Je pense bien évidemment aux personnels soignants des hôpitaux, aux professionnels de santé de ville, aux personnels des EHPAD, des services d'aide à domicile, et bien d'autres. Tous ont fait preuve de dévouement et d'abnégation que nous devons reconnaître à sa juste valeur.

Je n'oublie pas non plus tous ceux qui en poursuivant leur activité, lorsque cela était possible, nous ont permis de bénéficier des services essentiels et indispensables dont nous avons besoin. Ils ont également permis aux personnels essentiels à la gestion de la crise d'être libérés de certaines contraintes et ainsi être disponibles pour nous tous.

Et puis enfin les bénévoles qui par leur action et leur engagement ont fait preuve d'une grande solidarité. Je pense évidemment aux couturières qui ont confectionné plus de 600 masques qui ont été remis aux plus de 60 ans dès le 6 mai dernier.

Merci vraiment à vous tous.

Souhaitons que la période qui s'est ouverte depuis le 11 mai soit celle de la reconstruction qui sera vraisemblablement longue et difficile.

Après la crise sanitaire viendra certainement la crise économique que l'on voit déjà poindre et qui pourrait être inédite elle aussi par son ampleur.

Beaucoup de dispositifs ont été mis en place pour amortir et limiter les

effets de cette crise, que ce soit pour les salariés ou les entreprises. Il me semble qu'au-delà de tous ces dispositifs, nous pouvons, en sollicitant nos commerçants et artisans locaux pour nos achats du quotidien et pour nos travaux, soutenir la reprise économique.

Chacun à sa place, État, Région, Département, Communauté de Communes, commune et habitants avons un rôle à jouer dans la reconstruction de notre société d'après COVID-19 en acceptant qu'elle ne sera peut-être pas celle d'avant le 17 mars 2020.

Soyez assurés de notre engagement permanent pour prendre toute notre place dans cet effort collectif. Prenez soin de vous

Francis BRETON,
Maire ■

■ Le quotidien dans notre commune

Actualités !

Changement de la passerelle derrière la mairie et réouverture dans les conditions normales.





■ Distribution des masques

La distribution a débuté le 6 mai pour les personnes âgées de plus de 60 ans qui se sont vues remettre un masque tissu lavable. Plus de 600 personnes en ont bénéficié à St Philbert de Bouaine, grâce au travail des couturières et aux kits remis par la Communauté de Communes.

Depuis le 14 mai, vous êtes nombreux à venir retirer votre masque tissu co-financé par le Département et la Communauté de Communes. ■



■ Vos services publics

> Durant le confinement :

L'accueil de la mairie était fermé au public mais les agents sont restés mobilisés pour assurer la continuité des services et échanges avec les habitants. Il était possible de contacter la mairie par téléphone et/ou par mail. Les agents des services techniques ont fonctionné avec 50 % des effectifs pour permettre le respect des règles sanitaires (gestes barrières et distanciation sociale).

L'ouverture de l'agence postale et la distribution du courrier ont été ralentis.

L'accès aux déchetteries a été limité aux déchets verts. ■

> Et maintenant ?

/ La mairie

Ouverture de l'accueil au public depuis le lundi 11 mai dans le respect des mesures barrières.

Horaires :

Lundi, de 14h30 à 17h30

Mardi, mercredi et vendredi, de 8h45 à 12h30

et de 14h30 à 17h30

Jeudi, de 8h45 à 12h30 - Samedi, de 9h à 12h.

Tél. 02.51.41.91.17 - www.saintphilbertdebouaine.fr

Les Services techniques ont repris pleinement leurs activités.

En revanche, les locations de salles ne sont toujours pas autorisées (dispositions gouvernementales). ■



/ L'agence postale communale



Retour à la normale des horaires (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 14h30 à 17h30 Samedi de 9h à 12h). ■

/ Ramassage des ordures ménagères et déchetteries



> Durant le confinement :

La collecte des déchets à domicile est inchangée (elle a perduré même en période de confinement). Les sacs jaunes sont disponibles en mairie. ■

> Et maintenant ?

Déchetterie de Landefrère à St Philbert de Bouaine (déchets verts uniquement) : le samedi de 14 à 16h (sur rendez vous auprès de la mairie).

Déchetteries de La Motte à Boufféré (tous déchets) - de Soulette à Rocheservière - de St Père à la Bruffière (inscription sur www.terresdemontaignu.fr). ■



■ Enfance - Jeunesse



> Durant le confinement :

Les services scolaires et périscolaire ont assuré l'accueil des enfants des personnels essentiels à la gestion de la crise (soignants, etc...). ■

> Et maintenant ?

/ L'école :

Les enfants ont repris le chemin de l'école (J. Golly et St Jean Baptiste) depuis le 11 mai, sur la base du volontariat.

Les enfants seront accueillis en alternance 2 jours par semaine à l'école et en distanciel (école à la maison) les autres jours



/ L'accueil périscolaire et de loisirs :

Même fonctionnement qu'avant le confinement, en prenant en compte le protocole sanitaire.

/ La restauration scolaire :

Du 12 au 20/05 : pique nique fourni par les parents. A compter du 25/05 : reprise du service de restauration scolaire avec un enfant par table contre 6 habituellement.

/ Le transport scolaire :

Fonctionnement normal avec une limitation à 25 enfants maximum par car. ■

Un gros travail de concertation a été mené par tous les acteurs pour définir la meilleure organisation, en conformité avec les exigences du protocole sanitaire et dans l'intérêt de tous. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la reprise. ■

■ Santé

> **Durant le confinement :**

/ **Maison de santé**

Les médecins généralistes et le cabinet d'infirmier ont poursuivi leurs missions avec tout le professionnalisme que nous leur connaissons, dans le respect des mesures de sécurité sanitaires requises. A noter que notre Maison de Santé est désignée « Centre COVID », grâce à l'action coordonnée des professionnels de santé.



Continuez à vous soigner !

Malgré le contexte de Coronavirus, ne négligez pas de consulter votre médecin généraliste dans le cadre de votre suivi médical ou d'un souci de santé ponctuel.

> **Et maintenant ?**

Les professionnels de santé ont tous repris leurs activités. ■

■ Social

> **Durant le confinement :**

/ **Portage des repas**

Un grand merci aux bénévoles du Secours Catholique qui ont assuré dans des conditions perturbées, le portage de repas et de denrées alimentaires auprès des personnes

et familles en grande difficulté. Des chèques service (valables dans les commerces alimentaires) ont également été distribués.

Nos aînés ont été contactés par téléphone par les agents administratifs pour prendre de leurs nouvelles et s'assurer que tout allait bien.



Nous vous rappelons qu'il est possible de se faire connaître en mairie pour figurer sur la liste des personnes vulnérables (démarche individuelle ou à l'initiative d'un proche).

> **Et maintenant ?**

Poursuite des actions du Secours Catholique essentielles en cette période si particulière, avec l'appui de la mairie et de la Communauté de Communes. ■

■ Commerces



> Durant le confinement :

Seuls les commerces alimentaires et le tabac/ presse étaient ouverts au public avec des horaires aménagés. Les commerçants concernés ont reçu, de la Communauté de Communes, un kit comprenant : masques, gel hydroalcoolique et des écrans de protection en plexiglass.

Le marché du jeudi soir et dimanche matin ont été maintenus sous condition du strict respect des mesures barrières (organisation du cheminement, gel hydroalcoolique, etc..).



> Et maintenant ?

L'ensemble des commerces est ouvert aux horaires habituels avec la continuité et/ou la mise en place des mesures barrières.

Un plan de soutien financier, élaboré par la Communauté de Communes et les communes, et venant en complément des aides d'État, a été mis en place pour accompagner nos commerçants. ■

Grâce à l'implication et la mobilisation de tous nos commerçants, les habitants ont pu maintenir leurs habitudes et assurer le quotidien dans des bonnes conditions.

Plus que jamais soutenons nos commerces locaux !

**N'oublions pas nos artisans qui ont repris leurs activités.
N'hésitez pas à les solliciter !**



■ Culture - Animations



/ Théâtre Acte 2

La reprise de la saison culturelle et des autres spectacles est suspendue et soumise aux dispositions gouvernementales.

/ Bibliothèque

Les modalités de reprise sont à l'étude afin de garantir la mise en œuvre des règles sanitaires.

/ Animations

Les festivités prévues jusqu'à fin juillet (fête de la musique, fête du comité des fêtes, kermesses, etc...) sont malheureusement annulées. ■



■ Sport et équipements sportifs

> Durant le confinement :

Équipements sportifs fermés et pratique sportive collective interdite.



> Et maintenant ?

Les équipements sportifs demeurent fermés, mais la pratique individuelle est autorisée en respectant les gestes barrières. Nous vous invitons à consulter les informations qui vous intéressent sur les sites des associations sportives. ■

Certaines associations ont fait preuve d'adaptation pour continuer à assurer des cours pour la plus grande satisfaction de leurs adhérent(e)s en proposant des séances en vidéo !

Bravo pour cette belle initiative !

■ Mobilité



Pas d'interruption de la circulation de la ligne 80 (Nantes <-> La Roche sur Yon) assurée par Sovetours.

Au départ de la Place Verdon (horaires jusqu'au 03/07/2020) :

Vers la Roche sur Yon : 6h48 (sauf w.e.) 13h13 et 17h47 (sauf dimanche) 19h12 (lundi au vendredi) 21h14 (le vendredi).

Vers Nantes : 6h31 (sauf dimanche) 6h50 en période scolaire (sauf w.e.) 8h38 (sauf w.e.) 13h11 (sauf dimanche) 13h19 le mercredi en période scolaire 18h19 (sauf le w.e.) 19h26 (sauf le w.e.). ■

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
arrêter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



Numéros d'urgence
violences conjugales :
3919 (téléphone)
ou **114** (sms) ou
arretonslesviolences.gouv.fr

Détresse psychologique, qui contacter ?



POUR TOUS quel que soit l'âge et la situation
Croix Rouge écoute / 0 800 858 858
7j/7, de 10h à 22h en semaine, de 12h à 18h le week-end

**POUR LES PERSONNES AYANT UN MAL-ÊTRE OU
TRAVERSANT UNE PÉRIODE DIFFICILE**
SOS Amitié / 02 40 04 04 04
24h/24 et 7j/7 - Confidentiel et anonyme

POUR LES PLUS DE 50 ANS EN SITUATION D'ISOLEMENT
Solitud'Écoute (Service de l'association les petits frères des
pauvres) / **0 800 47 47 88**
Permanence de 15h à 18h, 7j/7

POUR LES SOIGNANTS
Numéro vert pour les soignants /
0 805 23 23 36

A SAVOIR

Pour les gardes des médecins,
les week-ends, les nuits
et les jours fériés, veuillez composer le
02 51 44 55 66

Pour les gardes des infirmières, le
02 51 41 92 15

Pour les gardes des pharmaciens, le
02 51 41 92 33



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 14h30 à 17h30
(fermé le matin)
Mardi, mercredi et vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
Jeudi de 8h45 à 12h30
Samedi de 9h à 12h

Tél. : 02 51 41 91 17
Fax : 02 51 41 97 05
mairie@saintphilbertdebouaine.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 14h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h
Tél. : 02 51 41 52 15



Toutes les informations de ce magazine sont disponibles sur le site de la Commune
www.saintphilbertdebouaine.fr



Vu la commission "Information-Communication-Internet", le 11 mai 2020
Achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie du Bocage
Dépôt légal 2^e trimestre 2020 - Directeur de la publication M. Francis BRETON - N° ISSN 1148 - 666 X
Crédit photos : Commune de St-Philbert-de-Bouaine